SYNDICAT DU BASSIN D'ANZIN

CONFERENCES BEXANT

FENAIN. — Samedi 30 décembre, à 5 heures, salle Delannoy.

DENAIN. — Dimanche 31 décembre, à 6 heures, au Salon Central.

Ordre du jour : Le Syndicalisme en général.

CHAMBRE SYNDICALE des Mineurs du Nord

AUX SECRETAIRES DE SECTIONS

En prévision du Congrès d'Angers et du Congrès fixé selon les circonstances, soit au dernier dimanche de janvier, soit au premier dimanche de février, la recette des cotisations du quatrième trimestre 1911, aura lieu à partir du 6 janvier toute la journée. Dimanche 7, de 9 heures à 11 heures et demie. Lundi 8, et Mardi 9, toute la journée.

Les comptes du syndicat, devant être arrêtés le 10 janvier, dernier délai, et les timbres de 1911, devant tous rentrer sans exception, les sociétaires sont priés de se mettre à jour de leurs cotisations.

Prière aux sociétaires, aux collecteurs de bien faire figurer sur les feuilles trimestrielles et sourbes les noms des adhérents pour éviter toute erreur ou fausse interprétation.

Syndicat des Pharmaciens du Nord

Le Syndicat régional des pharmaciens du Nord de la France, qui compte 530 membres, a procédé, dans sa séance du 24 décembre, au renouvellement d'une partie de son bureau, qui se trouve ainsi constitué pour l'année 1912 :

Président, M. Valentin, de Lille; vice-présidents, MM. Thieullet, de Lille; Gossieaux, de Dunkerque; Grolard, de Vermelles (Pas-de-Calais); secrétaire général, M. Bouville, d'Haubourdin; secrétaire adjoint, M. Hocque, de Roubaix; trésorier, M. Dobritz, de Thumesnil; archiviste, M. Derœux, de St-Maurice-Lille.

Rapports de Délégués Mineurs

AUX MINES DE L'ESCARPELLE

FOSSE NUMERO 6 — Rapports du délégué mineur Dhainaut François :

J'ai été prévenu par l'exploitant de l'accident survenu le 19 décembre 1911, à 10 heures du soir, à Bricout Jules 29 ans, domicilié à Leforest, herscheur à la veine numéro 15 levant par recoupage à 300.

Il résulte des déclarations du blessé et du témoin Delcroix Louis, âgé de 28 ans, domicilié à Rœux-Warendin, que Bricout était en train de passer des berlines de terre au pied du plan sur le chariot porteur. Pendant qu'il en poussait une pour la conduire au-delà du plan. Une deuxième berline qui suivait toute seule vint heurter Bricout aux pieds, ce qui le fit tomber sur le pont du chariot. Il fallut soulever la berline pour dégager Bricout dont les pieds étaient pris entre le pont et la berline.

Sur les lieux de l'accident, j'ai laissé partir une berline seule à 8 mètres du chariot. J'ai pu constater qu'il n'était point besoin de pousser pour la faire avancer : elle arriva très facilement sur le chariot. La pente est donc trop accentuée. C'est là la principale cause de l'accident, la Compagnie en est donc responsable.

2° J'ai été prévenu par l'exploitant de l'accident arrivé à Cordier Joseph, âgé de 24 ans, domicilié à Leforest, herscheur à la veine numéro 17 nord-ouest à 300.

Il résulte des déclarations du blessé et du témoin Couillez Philogome, âgé de 32 ans, domicilié à Leforest, que Cordier poussait une berline chargée vers le double roulage. En passant dans le recoupage entre le 16 et le 17, il reçut sur la tête un caillou qui le fit tomber par terre.

Sur les lieux de l'accident, j'ai constaté qu'une douzaine de billes avaient été mises depuis l'accident : la toilette des lieux était donc complètement faite.

La responsabilité de l'accident incombe entièrement à la Compagnie.

AUX MINES D'ANICHE

FOSSE GAYANT. — Rapport du délégué mineur Larue Georges :

Visité l'exploitation du premier plan côté couchant, veine Hélène, à l'étage 374, monté par la cheminée de communication du couchant au levant qui est très malpropre. Sur le plan, pour aller de taille en taille, il faut passer sur les éboulements ce qui est dangereux. Les cheminées de passage sont très malpropres. On risque de s'y faire blesser en y passant. Dans une des 5es voies, les chariots frottent à la bile de rapetissage du rechangeable qui est brisée, le herscheur peut s'y faire blesser ; dans l'autre, la barrière de sûreté fait défaut ; la troisième voie est éboulée sur une partie. J'attire l'attention du service des mines sur ce fait que j'ai déjà signalé. Ce manque d'entretien compromet la sécurité du personnel. Je désirerai qu'une visite soit faite dans ce quartier le plus tôt possible par le contrôleur des mines ; je désire être présent à cette visite. Ensuite visité les voies et tailles du plan veine Custoza Faisceau Gayant : Les cheminées de passage sont malpropres et, vu la forte inclinaison, il est nécessaire d'y mettre des échelles. A la deuxième voie, il n'existe pas de passage entre le plan et la cheminée de passage, le personnel est donc obligé de circuler dans le plan, des accidents sont à craindre. Il faudrait mettre une porte dans la troisième voie afin d'aérer le plan en montage et réparer la porte de la voie de fond. Dans l'exploitation veine Custoza Faisceau Notre-Dame, étage 451, il y a toujours insuffisance d'air à la taille voie de fond.

AUX MINES DE MEURCHIN

FOSSE NUMERO 3. — Rapport du délégué mineur Sauvage :

Je fus averti par l'exploitant qu'un accident était survenu à Demblin François, 26 ans, habitant Bauvin. Je me rendis sur les lieux de l'accident pour faire mon enquête. Voici la déclaration du blessé : J'étais occupé à extraire du charbon dans la taille numéro 20/1080 de la veine Elisa au dressant, étage 286. Je le coupais en descendant pendant que mon camarade Bezin Arthur se trouvait sur le planchage serrant, occupé à monter du murtia environ 1 mètre plus bas. A ce moment, par crainte qu'une grosse gaillette presque détachée ne fit céder le boisage et le planchage en tombant, j'ai voulu la casser. A peine on premier coup de pic était-il donné que cette gaillette tomba en me blessant au poignet droit. Bezin Arthur, témoin de l'accident, confirme la déclaration du blessé.

D'après mon enquête sur les lieux de l'accident, voici ce que j'ai constaté : Au milieu de la taille, il existe un planchage serrant, la taille verticale mesure 9 mètres de hauteur. Il se trouve une voie de 2 m. 50 plus bas et une autre voie au sommet. Le boisage de cette taille était bien en règle et solide, attendu que la gaillette tombée n'a pu le faire céder ; l'accident aurait pu être plus grave si le plancher et le boisage avaient croulé. J'attribue cet accident à un cas imprévu.

PROGRAMME DES SPECTACLES

AU GRAND-THEATRE

Aujourd'hui vendredi, relâche.

AU KURSAAL

Aujourd'hui vendredi, à 8 h. 1/2 : LEDA, opéra-bouffe en 3 actes.

OMNIA PATHE DE LILLE

(Rue Esquermoise)

Le Durbar de Delhi à l'Omnia. — On sait avec quelle splendeur vient d'être célébré le couronnement du roi d'Angleterre, comme empereur des Indes à Delhi. La Compagnie Pathé avait naturellement envoyé des opérateurs à ces fêtes grandioses. Une dépêche vient d'annoncer à l'Omnia que le paquebot ramenant les opérateurs et les vues qu'ils ont prises arriverait vendredi soir dans le port de Marseille.

La direction de l'Omnia s'empresse donc d'informer le public que les vues feront partie du programme des fêtes du Nouvel An. Elle compte bien les recevoir pour dimanche, peut-être même pour samedi soir.

LILLIANA

Tous les jours, de 4 h. à 8 h. et de 9 h. à minuit, DIMANCHES et FETES

APERITIF - CONCERT

de 11 heures 1/2 à 1 heure 1/2

Concert instrumental et vocal. Cinéma Gaumont. Changement de programme chaque semaine

ENTREE LIBRE en SEMAINE

GRAND SKATING Lillois — 197, RUE NATIONALE

Trois séances par jour : 10 h. 1/2, 3 h. 1/2, 9 heures

BUFFET, AMERICAN - BAR

Cosmorama — Bowling

DEUX ORCHESTRES

T. l. j. : Cinématogr. gratis aux Galeries Lilloises

Les employés d'inspection académique

Le bureau de l'Association générale des secrétaires et commis d'inspection académique s'est réuni le 24 décembre 1911 et l'Assemblée Générale a eu lieu à Paris le lendemain, 25 décembre.

D'importantes résolutions concernant les retards de carrière, les indemnités de résidence, les pensions de retraite et la mise d'office à la retraite, l'organisation rationnelle du service des bureaux, les suppléances en cas de maladie, etc., ont été votées après des discussions auxquelles ont pris une part très active tous les membres présents, animés de la ferme volonté de voir aboutir des réformes qui s'imposent chaque jour davantage.

Il a été ensuite procédé à des élections générales.

M. Colette, secrétaire de l'inspection académique à Poitiers, a été réélu président.

Cour d'Assises du Nord

ROLE DE LA SESSION DE JANVIER

Voici le rôle des affaires qui seront jugées à partir du lundi 8 janvier, sous la présidence de M. Bérard, ayant comme assesseurs MM. Dufresnes et Muntel.

LUNDI 8 JANVIER. — Ministère public : M. Fieffé, avocat général.

Vols qualifiés à Lille. — Nicolas Delvallée, 19 ans; Georges Gilmet, 19 ans; Gustave Demarets, 20 ans : vols qualifiés à Lille les 29 et 30 août 1911. — Huit témoins.

MARDI 9 JANVIER. — Ministère public : M. Parigot, substitut du procureur général.

1re affaire. — *Fabrication et émission de fausse monnaie à Dunkerque.* — Léon Mahy, 33 ans, chaudronnier à Saint-Quentin. — Cinq témoins.

2e affaire. — *Attentat à la pudeur à Auby.* — Emile Lanneuw, 38 ans, chauffeur, né à Roubaix, demeurant à Flers-en-Escrebieux ; attentat à la pudeur commis le 5 septembre 1911, à Auby, sur Rosa Daillencourt, 12 ans, écolière à Dorignies. — Cinq témoins.

MERCREDI 10 JANVIER. — Ministère public : M. Fieffé, avocat général.

1re affaire. — *Tentative de meurtre à Leval.* — Ernest Durant, 23 ans, tourneur en fer à Leval : tentative de meurtre commise dans cette commune, le 15 octobre 1911. — 6 témoins.

2e affaire. — *Coups et blessures volontaires graves à Denain.* — Charles Flévet, 21 ans, ouvrier d'usine à Denain : coups et blessures le 15 novembre 1911, à M. Henri Lespagnol, suivis de la perte d'un œil. — 4 témoins.

JEUDI 11 JANVIER. — Ministère public : M. Parigot, substitut du procureur de la République.

Meurtre et tentative de meurtre à Lille. — Nestor Lejeune, 44 ans, né à Houdeng-Aimeries (Belgique), forgeron à Marcq-en-Barœul, accusé d'un meurtre commis à Lille, le 2 août 1911, sur Auguste Cuvillier; Laurent Deleplanque, 57 ans, né à Richebourg-l'Avoué, forgeron et cabaretier à Lille, accusé d'avoir, le même jour et au même lieu, commis une tentative de meurtre sur Nestor Lejeune. — Neuf témoins.

VENDREDI 12 JANVIER. — Ministère public : M. Fieffé, avocat-général.

1re affaire. — *Coups et blessures volontaires graves à Recquignies.* — Albert Jonval, 19 ans, verrier à Recquignies : coups et blessures à Cyrille Martin, suivis de la perte d'un œil.

2e affaire. — *Fabrication de fausse monnaie à Lille.* — Jules-Victor-Louis Carpentier, 30 ans chaudronnier en fer, accusé d'avoir fabriqué des fausses pièces de 1 franc. — 4 témoins.

SAMEDI 13 JANVIER. — Ministère public : M. Parigot, substitut du procureur général.

1re affaire. — *Vol qualifié à Trélon.* — Maurice Dumas, 21 ans, rattacheur, accusé d'avoir, un soir, assommé à coups de bâton M. Mairesse et de lui avoir dérobé son portemonnaie contenant 10 francs. — 3 témoins.

2e affaire. — *Coups mortels à Louvroil.* — Jules Devriése, 26 ans, né à Waardamme (Belgique), et Achille Rœlandt, 22 ans, né à Calekem (Belgique), terrassiers à Louvroil : coups ayant entraîné la mort au sieur Emie Van de Kerkove. — 9 témoins.

LUNDI 15 JANVIER. — *Les braconniers de Banteux.* — François-Jean-Baptiste Duflos, 37 ans, et Dieudonné Duflos, 33 ans, journaliers, accusés d'avoir, à Banteux, le 2 décembre 1910, tiré des coups de fusil sur les gendarmes Foulon et Bachelin, et d'avoir grièvement blessé ce dernier.

MARDI 16 JANVIER. — Ministère public : M. Parigot, substitut du procureur général.

1re affaire. — *Tentative d'incendie volontaire à Valenciennes.* — Marius Wallerand, 14 ans et demi, né à Valenciennes, domestique, accusé d'avoir tenté de mettre le feu chez Mme Deboiterre, cabaretière à Valenciennes.

2e affaire. — *Coups mortels à Bachant.* — Adolphe Dehen, 60 ans, journalier à Bachant : coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, à Bachant. — 4 témoins.

MERCREDI 17 JANVIER. — Ministère public : M. Fieffé, avocat général.

1re affaire. — *Vols qualifiés et usurpation d'état-civil à Dunkerque.* — Georges Auvenet, 24 ans, chauffeur d'automobile, sans domicile fixe. — 3 témoins.

2e affaire. — *Viol à Fretin.* — Achille Delannoy, 21 ans, journalier : viol sur la jeune Marthe Desmarais, de moins de 15 ans.

JEUDI 18 JANVIER. — Ministère public : M. Parigot, substitut du procureur général.

1re affaire. — *Tentative de meurtre à Etrœungt.* — Maximilien Decrucq, 47 ans, fileur à Etrœungt.

2e affaire. — *Coup mortel à Halluin.* — Conrad Van Eeckhout, 29 ans, tisserand, accusé d'avoir, le 4 septembre 1911, porté à Camille Nuytens, des coups ayant entraîné la mort. — 3 témoins.

VENDREDI 19 JANVIER. — Ministère public : M. Fieffé, avocat général.

Homicide et vol à Dunkerque. — Otto Jeutsch, 31 ans, né à Eschwège (Prusse) : homicide volontaire à bord du vapeur allemand « Cordoba », à Dunkerque, sur la personne de Wihelm Schutt et soustraction à ce dernier des papiers, des traites, d'une valeur de 16.000 francs, d'une somme de 100 francs et des objets divers. — 5 témoins.

SAMEDI 20 JANVIER. — Ministère public : M. Parigot, substitut du procureur général.

1re affaire. — *Incendie volontaire.* — Accusée: Louise Barbusiaux. — 7 témoins.

2e affaire. — *Vol qualifié à Denain.* — Léon Jeuglet, 26 ans, journalier : vol qualifié au préjudice de la coopérative « La Fraternité », à Denain.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

COURSES DE NICE

Billets d'aller et retour de 1re et 2e classes, à prix réduits, délivrés du 1er au 22 janvier 1912.

Paris à Cannes, 1re classe 177 fr. 40, 2e classe 127 fr. 75. — Paris à Nice, 1re classe 182 fr. 60, 2e classe 131 fr. 50. — Paris à Monaco-Monte-Carlo, 1re classe 185 fr. 45, 2e classe 133 fr. 55. — Paris à Menton, 1re classe 186 fr. 65, 2e classe 134 fr. 40.

Validité : 20 jours, avec faculté de prolongation une ou deux fois, de 10 jours, moyennant supplément de 10 % par période.

Droit à deux arrêts en cours de route à l'aller et au retour.

Admission des porteurs de billets de 1re classe, sans supplément, dans le « Côte d'Azur rapide » et dans le « train de nuit extra rapide ». Toutefois les voyageurs empruntant le « Côte d'Azur rapide » ne pourront profiter de la faculté des arrêts qu'à partir de Marseille à l'aller; au retour aucun arrêt ne sera autorisé.

Chronique Sportive

COLOMBOPHILIE

A GRENAY

La société colombophile « L'Avenir de Grenay », établie chez M. Guillaume Pierre, informe les amateurs colombophiles de la région, que M. Jules Lobry se tiendra au siège, le 14 janvier 1912, à la disposition de tous les amateurs pour le triage, sélection, accouplement de pigeons-voyageurs.

Des prospectus paraîtront en temps utile, réglant les conditions de prix.

LES COQS

UN GRAND CONCOURS A L'HIPPODROME LILLOIS

Dimanche, 31 décembre, aura lieu à l'Hippodrome Lillois, un grand concours international de coqs. 40 sociétés prendront part au concours. Il y aura 5.625 francs de prix, repartis à chaque séance comme suit : 1er prix, 1000 fr.; 2e prix, 700 fr.; 3e prix, 500 fr.; 4e prix, 400 fr.; 5e prix, 300 fr.; 5 prix de 225 fr., 1.125 fr., 10 prix de 150 fr., 1.500 fr.

La mise est de 100 francs.

La Commission offre 1.625 francs de prix.

Le tirage au sort aura lieu à 9 heures et demie précises, chez M. Lancry, rue Nicolas-Leblanc, 35, Lille.

La mise au parc à 10 heures précises.

Le chronomètre sera tenu par MM. Eckhout, de La Madeleine, et Letellier, de Lille.

Le nouveau règlement sera mis en vigueur. Les décisions du jury seront sans appel.

La distribution des prix se fera aussitôt le concours terminé, chez M. Maurice Druelle, à la « Tête d'Or », rue Nationale, 12, près de la Grande-Place de Lille.

Prix des places: 1res 5 fr. 25 ; Secondes 2 fr. 10

Le lendemain lundi, 1er janvier, chez M. Sommers, 8, rue Charles-Quint, Lille, une grosse partie de coqs, 4 de 7 morts pour 500 francs. Paires de plaisir à 50 francs.

Les organisateurs du concours contre M. Paul Masurel, de Roubaix.

Mise au parc à cinq heures précises.

LA BOXE

LE GALA DE BOXE ANGLAISE A L'HIPPODROME LILLOIS

Samedi prochain, 30 décembre, à 8 heures et demie, le boxeur Henri Piet, de Paris, vainqueur de Carpentier le 8 janvier dernier, et de Josephs Yonug, le 5 décembre, rencontrera, en vingt rounds de trois minutes, Battling-Lacroix, à qui il tentera d'enlever le titre de champion de France.

Cette sensationnelle rencontre sera précédée d'un match en dix rounds entre Paul Til, champion de France, et Staessens, champion du Nord. Quatre combats où figureront nos meilleurs régionaux commenceront cette séance.

La forme de Piet est telle que le courageux Battling-Lacroix court beaucoup de risques de perdre son titre.

Que fera Staessens, qui jusqu'alors n'avait pas matché de boxeurs de classe, devant le redoutable Til, pourtant handicapé de plusieurs kilos ?

Le champion du Nord s'entraîne courageusement, sinon avec l'espoir de vaincre, du moins avec la confiance d'échapper au knock-out.

Piet et Til feront, dans la même salle, vendredi à trois heures et demie de l'après-midi, une séance publique d'entraînement.

Prix des places pour le gala de samedi : Réservées, 5 fr.; Stalles, 4 fr.; Premières, 3 fr.; Secondes, 1 fr. 50 ; Troisièmes, 0 fr. 75.

P.-S. — Les membres du National-Sporting-Club bénéficieront d'une réduction de 50 % sur la présentation de leur carte.

LA LUTTE

A LENS

Raoul Helleboul, de Lens, nous écrit pour nous dire qu'il relève le défi de M. Edouard Penquin. Bien que ce dernier pèse beaucoup plus lourd que lui, il est à sa disposition pour l'enjeu qu'il lui plaira.

CONCOURS DE PIQUET

A LILLE

C'est lundi prochain 1er janvier, que se termine la première partie du concours de piquet avec 1.200 francs de prix, chez M. Victor Quiret, 13, rue de la Barre : 1er et 2e, un louis d'or de cent francs.

Une prime consistant en volailles sera distribuée le mercredi 3 janvier à tous les joueurs.

Fédération des clubs de chiens de Défense du Nord

Dimanche prochain 31 décembre, à 9 heures précises du matin, au Café Belle-Vue, 10, rue Neuve, à Roubaix, réunion générale.

Ordre du jour : Révision du règlement; établissement d'un programme de concours; élection du Comité pour 1912.

Les sociétés qui n'auraient pas été informées sont priées de considérer le présent avis comme tenant lieu d'invitation.

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHES DE PARIS

Cours du 28 décembre 1911

COLZAS. — Tendance soutenue. — Cour. 80 50. — Proch. 80 »». — Janv.-Fév. 80 25. — 4 prem. 79 50. — 4 mars 77 50.— 4 mai 76 »».

BLES. — Tendance soutenue. — Cour. 25 65. — Proch. 25 75. — Janv.-Fév. 25 95. — 4 prem. 24 10. — 4 mars 26 45.

SEIGLES. — Tendance calme. — Cour. 22 25. — Proch. 22 25. — 4 prem. 22 25. — 4 mars 21 »».

AVOINES. — Tendance calme. — Cour. 20 60. — Proch. 20 90. — Janv.-Fév. 20 90. — 4 prem. 21 15. — 4 mars 21 65.

LINS. — Hausse. — Cour. 92 »». — Proch. 92 »». — Janv.-Fév. 92 75. — 4 prem. 94 25. — 4 mars 92 »». — 4 mai 88 »».

FARINES. — Tendance soutenue. — Cour. 31 80. — Proch. 32 10. — Janv.-Fév. 32 20. — 4 prem. 32 40. — 4 mars 32 »».

ALCOOLS. — Tendance faible. — Cour. 70 25. — Proch. 70 75. — 4 prem. 71 »». — 4 mai 71 25.

SUCRES. — Baisse. — Cour. 49 25. — Proch. 49 50. — 4 prem. 49 62. — 4 mars 50 »». — 4 mai 50 50.

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

Paris, 28 décembre 1911.

La Bourse demeure hésitante. On s'attend à des reports de 6 % pour la liquidation de fin de mois.

Le 3 % Français s'avance à 94,52. Lourdeur de l'Extérieure à 95,75.

Les Fonds Russes se maintiennent. Le 4 % Consolidé se traite à 97,30 et le 4 1/2 % 1909 à 100,25.

Raffermissement du Turc à 90,35. Le Serbe est lourd à 90,90.

Parmi les Banques, la Banque de Paris est résistante à 1.783, le Crédit Lyonnais a poursuivi ses progrès à 1.538, la Banque Ottomane demeure à 682.

Nos Chemins de fer se tassent, le Nord se présente à 1.628, e Lyon à 1.305. On retrouve le Nord d'Espagne à 419 et les Saragosse à 414.

Bonne tendance des Compagnies de navigation. La Transatlantique s'inscrit à 231. Les Messageries Maritimes à 183.

Reprise du Métropolitain à 604. Le Nord-Sud est lourd à 277. Les Omnibus s'avancent à 714.

Le Rio-Tinto est revenu à 1.850. La Briansk a mailli à 480 et la Sosnowice à 1.589.

La Raffinerie Say est mollement tenue à 338.

En Banque, le Platine progresse à 871. Indécision du Cape-Copper à 156 et de la Tharsis à 150.

La Hartmann a été ramenée à 674 ella Maltzoff à 570.

La De Beers s'est effritée à 472. Lourdeur des Mines d'or.

⁂

Philadelphia Company et American Telephone. — Les actions de ces Compagnies montrent une lourdeur persistante, en dépit des efforts faits pour soutenir leur marché. C'est que si ces entreprises fonctionnent dans de bonnes conditions et donnent des résultats satisfaisants, la bonne impression qui en découle est tempérée par certaines préoccupations. En outre de leurs exploitations propres, ces sociétés sont intéressées dans un plus ou moins grand nombre de Compagnies ayant un objet analogue, sur lesquelles elles exercent leur contrôle. Or, si on peut se rendre compte de la marche de leurs propres affaires, il en est tout autrement en ce qui concerne leurs différentes filiales, dont la situation reste plus ou moins ignorée. Par suite, ces dernières peuvent impliquer des risques inconnus, susceptibles d'entraîner des déconvenues inattendues.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 28 décembre 1911.

TERME. — Le Marché reste bien orienté, bien que les affaires soient moins nombreuses, par suite des opérations de liquidation. Les Valeurs Canadiennes sont principalement recherchées. Mexico va de 630 à 631. Rio 584. Les Valeurs de Traction sont bien tenues. Métro 695.

COMPTANT. — On remarque aujourd'hui une activité que l'on n'aurait plus observé depuis longtemps. Les Valeurs Sidérurgiques et Charbonnières accaparent presque toute l'attention et nous pensons que le mouvement qui se produit aujourd'hui n epeut que s'accentuer. Les Tramways sont en bonne tendance. Dividende Bruxellois 945. Sao-Paulo, dont nous n'avons cessé de conseiller l'achat, s'avance vivement à 980.

Rien de spécial aux Zincs et Glaceries.

Aux Etrangères, les firmes industrielles russes sont bien achalandées. Les obligations Rio demandées à 500 et 486 selon la série. Port de Para 467. Brazil 440.

BOURSE DE LILLE

Lille, 28 décembre 1911.

Le Marché des Valeurs Charbonnières est aujourd'hui pus animé, et accentue ses bonnes dispositions, stimulé par les achats de plus en plus suivis.

Aniche reprend à 2.465. Albi est demandé à 325, sans contre-partie; il en est de même de la part à 210. Anzin se maintient bien à 8.000. Bully plutôt délaissé à 5.375. Le 50e par contre est mieux à 108,75. Légère amélioration de Blanzy à 532. Bonne tenue de Bruay à 1.277 et du 10e à 128,50. Carvin se ranime à 3.750. Le 5e enregistre des achats à 755. Clarence continue ses progrès à 510. Courrières toujours bien disposé se partage à 3.610 en attendant mieux. Crespin se consolide à 94. Douchy deste offert à 1.015. Dourges se maintient bien à 457. Drocourt en légère reprise à 692 et Escarpelle à 800. Ferfay mérite mieux que 302. Flines se met en vedette à 78. Lens toujours bien diposé passe à 1.341 et le 10e à 133.50. Liévin s'améliore à 4.160. Le 300e répète e cours de 141.50. Ligny gagne une légère fraction à 460. Le groupe Marles est plus calme. Le 30 % a preneur à 2.830. La Part 70 % revient à 4.315, mais le 20e s'achète toujours à 218. Meurchin plus soutenu à 2.400, ainsi qu'Ostricourt à 2.840. Nord d'Alais à 115. Thivencelles se ramasse à 1.650. Vicoigne se consolide à 1.655.

Aux Valeurs Métallurgiques, fermeté de Senelle-Maubeuge à 1.124. Les Transports Automatiques progressent à 128.

Aux Valeurs diverses, la Lucette s'inscrit en reprise à 840.

Par les
TEMPS FROIDS & HUMIDES
ne consommez d'autre apéritif que le
BANYULS-TRILLES
soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina et vous en ressentirez les effets toniques et bienfaisants.
C'EST L'APÉRITIF D'HIVER par excellence
recommandé par le corps médical aux Hommes Dames et Enfants.
Refusez la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette
BANYULS-TRILLES

La Pastorine
Peinture Email
Bonne aux objets ... comparable à celui de la porcelaine ... au pinceau en une ou deux couches ... aux intempéries et à tous lavages ... tous les Marchands de Couleurs. ... la marque
Numeros 64-66-68, Route de la Révolte, à SAINT-DENIS
(Seine) Téléphone 407-05

Pour se renseigner rapidement et d'une façon précise sur toutes les Valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'adresser au Journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Publié à LILLE, 5, Grande-Place, 5

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Le Gérant : Emile GEST.

LILLE, 186 bis, rue de Paris.

BOURSES

Paris, Bruxelles, Lille

DU 28 DECEMBRE 1911

BOURSE DE PARIS

Fonds d'Etat

	Ouvert.	Clôture
3 o/o	95 47	95 25
4 o/o	101 50	101 75
Russe consolidé 4 o/o	..	..
Russe 3 o/o 1891	86 25	86 25
Argentin 1896	95 55	95 55
Argentin 1900	..	..
Serbie 4 o/o	91 05	91 95
Brésil 5 o/o	..	..
Brésil 4 o/o	..	87 70
Ext. Espagne 4 o/o	[illegible]	95 60
Portugais 3 o/o	..	[illegible]
Turc unifié	..	90 35
[illegible]	..	..
Lots Turc	..	231 ..
Russe 1906	[illegible]	101 65
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	316 50

Etablissements de Crédit

	Ouvert.	Clôture
Banque de France	1785	1785
B. de Paris et Pays-Bas	..	..
Compt. Nat. d'Escompte	815	814
Crédit Foncier	1552	1559
Crédit Lyonnais	..	[illegible]
Société Générale	..	832
Banque Ottomane	682	..
[illegible]	..	250
Sols [illegible]	..	..

Chemins de fer — Transports Actions.

	Ouvert.	Clôture
[illegible]	..	780
Est	..	..
P.-L.-M.	..	1305
Midi	..	1628
Nord	..	..
Orléans	..	1267
Ouest	[illegible]	..
Métropolitain	[illegible]	..
Nord-Sud	[illegible]	..
Omnibus	719	712
Wagons-Lits	[illegible]	[illegible]
Thomson-Houston	[illegible]	[illegible]
Industrie électrique	..	..
Lombards	..	..
Méridionaux	..	..
Nord-Espagne	419	419
Saragosse	415	416
Andalous	..	257

Valeurs Industrielles

	Ouvert.	Clôture
Suez	5360	5365
Dynamite Centrale	724	771
Hartmann	677	674
Métaux	..	795
Sosnowice	1583	1589
Tabacs Ottomans	[illegible]	389
Kertch	..	..
Briansk	482	480
Maltzoff	..	556
Tharsis	150	150
Rio-Tinto	1850	1850
Laurium	..	..
Lagunas	62	..
Lautaro Nitrates	..	259

Valeurs Sud-Africaines

	Ouvert.	Clôture
Chartered	36 50	35 75
Cape-Copper	156 ..	156 50
Goldfields	135 ..	135 ..
De Beers	474 ..	472 ..
East Rand	64 25	63 25
Ferreira Gold	..	125 50
Geldenhuis Estate	..	..
Goerz	..	..
Hanchaco	..	30 50
Mozambique	..	..
Rand Mines	167 50	165 ..
Randfontein	..	..
Robinson Gold	137 50	136 ..
Simmer	35 70	35 75
Transvaal Consolidated	42	..
Village	..	..
Platine	872	871
Caoutchouc	173	172 50

Emprunts des Villes et Obligations.

	C. préc.	C. d.
Ville de Paris 1865 4 o/o	538	533 50
— 1871 3 o/o	[illegible]	[illegible]
— — 1/4	[illegible]	135 50
— 1875 4 o/o	535	533
— 1876 4 o/o	[illegible]	530 50
— 1892 2 1/2 o/o	[illegible]	385 50
— — 1/4	90	94 50
— 1894-96 2 1/2 o/o	..	357
— — 1/4	[illegible]	92 50
— 1898 2 o/o	..	408 50
— — 1/4	105	100
— 1899 2 o/o	395 50	395
— — 1/4	101 25	102
— 1904 2 1/2 o/o	[illegible]	[illegible]
— — 1/4	[illegible]	[illegible]
— 1905 2 1/2 o/o	[illegible]	[illegible]
— — 1/4	[illegible]	[illegible]
— 1910 2 3/4 o/o	357	[illegible]
— — demies	151 25	151 25
— — 3 o/o	[illegible]	..
— — 1/4	[illegible]	..
Foncières 1879	[illegible]	500
— 1883 3 o/o	[illegible]	415
— 1885 2.60	[illegible]	457
— — 1/5	97 75	95
— 1895	[illegible]	[illegible]
— 1903	[illegible]	[illegible]
— 1909	[illegible]	255
Commun. 1879	[illegible]	[illegible]
— — 1/5	101	102
— 1880 3 o/o	[illegible]	[illegible]
— 1891 3 o/o	335	[illegible]
— 1892 2.60 o/o	[illegible]	[illegible]
— 1899 2.60 o/o	[illegible]	[illegible]
— 1906 3 o/o	[illegible]	[illegible]
Ville de Marseille	[illegible]	[illegible]
— d'Amiens	115	116
— de Bordeaux	[illegible]	[illegible]
— de Lyon	111 75	111 75
Bône-Guelma	413 25	410
Département. 3 o/o 1888	[illegible]	..
Economiques 3 o/o	[illegible]	417
Est-Algérien 3 o/o	[illegible]	413
Ouest-Algérien 3 o/o	412	412
Est 3 o/o ancien	415	416 50
— 3 o/o nouveau	415	415
— 2 1/2	393	383
P.-L.-M. 3 o/o ancien	419 25	419
— 3 o/o nouveau	417	[illegible]
— 2 1/2	378	378
Ch. de fer Nord 3 o/o a.	422 50	422 50
— 3 o/o n.	413	413
— 2 1/2	381	381
Orléans 3 o/o ancien	421 25	421 25
— 3 o/o nouveau	413	413
— 2 1/2	375	375
Ouest 3 o/o ancien	421	421
— 3 o/o nouveau	414 25	414
— 2 1/2	382 50	382
Sud Français 3 o/o	317 25	..
Andalous 3 o/o 1re série	309 50	..
— 3 o/o 2e série	316 50	315
Nord Esp. 3 o/o 1re hyp.	352	351
— 3 o/o 2e —	355	355
— 3 o/o 3e —	..	340 50
Saragosse 3 o/o 1re hyp.	355	355 25
— 3 o/o 2e —	352 50	333 25
Pampelune 3 o/o	355	355 50
Autriche ancien 1re hyp.	415	415 50
— nouv. 2e —	408 50	409
Wagons-Lits	502	506 25
Suez 5 o/o	514	514
— 3 o/o	467	470
Panama Obl. et b. à lots	137 50	137 50
3e série	..	137 50

BOURSE DE BRUXELLES

	C. préc.	C. d.
Rente belge 3 o/o	88 75	88 25
Anvers 87	92 37	92 75
Anvers 1903	82 50	83 ..
Bruxelles 1902	95 ..	95 50
Bruxelles 1905	93 ..	91 75
Gand 1896	79 75	78
Lots Congo	..	83 75
Banque nationale	[illegible]	..
Fond. Chemins Congo	[illegible]	[illegible]
Div. Tram. Bruxellois	928	945
Union des Trams	..	..
Angleur	1172	1171
Cockerill	[illegible]	[illegible]
Ougrée	[illegible]	[illegible]
Sarrebrück	[illegible]	1950
Anderlues	835	840
Aiseau [illegible]	[illegible]	1285
Bernissart	612	612
Bois-d'Avroy	[illegible]	[illegible]
Borinage central	257	[illegible]
Charbonnages belges	635	635
Chevalières	1775	1702
Courcelles Nord	1562	1872
Espér. et Bonne-Fortune	[illegible]	612
Fontaine-l'Evêque	3300	4313
Aggl. Charleroi	..	..
Houillère	1430	1427
Cap. Grand-Hornu	[illegible]	[illegible]
Grande-Machine	[illegible]	[illegible]
Hornu	1625	1650
Houillères Unies	687	[illegible]
Levant du Flénu	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Patience	537	537
Produits du Flénu	4102	4102
Réunis Charleroi	[illegible]	[illegible]
Sacré Madame	[illegible]	[illegible]
Trieu-Kaisin	1122	1117
Asturienne	..	3700
Austro-belge	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vieille-Montagne	[illegible]	899
[illegible]	..	..
Antagna	2095	2065
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Métropolitain	[illegible]	[illegible]
[illegible]	1601	1599
Métallurgie Russo-Belge	1422	1421
Mét. Franco-belge	1432	1427
Bonne Esp. Batt.	..	..

BOURSE DE LILLE

	C. préc.	C. d.
Albi	330 ..	..
Aniche le 1/288	[illegible]	2465
Anzin le 1/100 den.	7995	8000
Bét. (Bully-Grenay)	..	5375
Bét. (Bully-Grenay) (50e)	108 50	108 75
Bruay	1273	1277
Bruay (10e)	128 25	128 50
Campagnac	..	..
Carvin	..	3750
Carvin (le 1/5)	755	755
Clarence	504	510
Courrières	3600	3610
Crespin	96	94
Douchy	1015	1015
Dourges	457	457
Drocourt	690	692
Escarpelle	795	800
Ferfay	302	302
Flines-les-Raches	77	78
Lens	1333	1341
Lens (10e)	133 25	133 50
Liévin	4150	4160
Liévin (30e)	141 50	141 50
Ligny-les-Aire	460	460
Marles 30 o/o p. d'ing.	[illegible]	2830
Marles 70 o/o (S.R.)	[illegible]	4315
Marles (20e)	[illegible]	218
Meurchin	..	2400
Nord d'Alais	..	115
Ostricourt	..	2840
Thivencelles	1650	..
Vicoigne	[illegible]	1655
Vicoigne (10e)	170	158 50
Denain et Anzin	2300	..

Transmis par MM. SCHNERB, FAVIER et Cie, Gde-Place, Lille.

FEUILLETON DU 29 DECEMBRE. — N. 65

LE Magicien de l'Air

Par Paul ZAHORI

Car, je vous le répète, — et s'il y a un Dieu, il faudra bien qu'il m'entende, — Gérard a été assassiné !... On a dû le pousser pour qu'il tombe sur la voie du chemin de fer, pendant que le train était en marche ! Ceux qui, l'autre jour, voulaient m'attirer dans un guet-apens n'en étaient pas à leur coup d'essai !...

— Un guet-apens ! s'écria Marius bouleversé.

Geneviève, alors, mit ses amis au courant des événements récents que le lecteur connaît. Elle dit tout, jusqu'à sa visite au baron ! jusqu'aux accusations de Flavidia !

Marius, atterré par les révélations qu'il venait d'entendre, roulait dans sa cervelle toutes sortes de projets d'impossible vengeance. Geneviève, le voyant préoccupé, se trompa sur les pensées du brave électricien :

— Vous voyez, dit-elle, que je n'ai pas hésité à me confier à vous !... Mais vous comprenez aussi que notre voisinage soit dangereux pour vous !... Si l'on apprenait que vous me témoignez autant de sympathie, on aurait vite fait de vous chasser de l'usine, comme on a chassé Gérard !... Il vaut mieux ne plus nous revoir, et je partirai d'ici !...

— Oh ! s'écria Marius, en protestant généreusement, ne dites pas cela ! ce serait nous faire injure !... Moi, je ne suis pas un assez gros monsieur pour qu'on s'occupe de ma personne ! Et puis, ils ne peuvent pas, tout de même, persécuter tout le monde, si puissants qu'ils soient !... Je voudrais voir ça, qu'ils me flanquent à la porte ! D'abord, je ne demanderais pas mieux, car leurs manigances me dégoûtent !... Mais qu'ils essaient un peu !... Ils verront, quand j'aurai raconté aux camarades qu'on nous fait travailler à un appareil volé !... Car il est volé, leur aéroplane !... Et ces voleurs ne voleront jamais dans l'air du temps, c'est moi qui vous le dis ! Ah ! tonnerre de bonsoir de bon sang ! Faudra que je me contente ! Je vais leur en faire, un chambard, à l'atelier !... Attends un peu, mon bel Antonin ! Je te sifflerai une musique qui te fera baisser les oreilles !

Et se tournant vers sa femme, Marius ajouta :

Qu'en dis-tu, toi, la mère ? On peut bien se serrer le ventre quelque temps pour avoir le droit de ne pas avoir honte de ce qu'on fait, pas ?

Mme Toupet, si craintive, si soucieuse de l'avenir, n'hésita cependant point.

— Tu as raison, mon homme ! dit-elle simplement.

— Manger de ce pain-là, ça ferait trop mal aux dents ! Aussi, dès demain, je dégoise tout aux camarades !... Bon Dieu, quel raffût !... Car je les connais : ils marcheront ! Ne m'approuvez-vous pas, mademoiselle ?

— Non ! dit Geneviève, non ! Si pénible que cela vous paraisse, attendez encore ! Il vaut mieux ne pas risquer ce soulèvement des ouvriers, qui peut ne pas réussir... Si vous êtes là, maintenant que vous savez tout, il peut se faire que vous appreniez des choses importantes, qui nous permettront de démasquer plus sûrement les imposteurs... Surtout si j'arrive à faire connaître les travaux de Gérard...

— Mais, dit Marius, pourquoi ne pas vous adresser de nouveau à cette dame Soveral ?

— Vous avez raison !... Elle a dû garder de moi un mauvais souvenir, cependant, puisque je ne lui ai donné aucune nouvelle depuis... Elle ignore ce qui s'est passé, et que pendant de longs mois il a fallu me soigner, sans grand espoir de me voir renaître à la vie !... Mais qu'importe ! Elle comprendra !... Je lui écrirai !...

— Et, en attendant, qu'allez-vous faire des manuscrits retrouvés ? Ils ne sont pas plus en sûreté chez vous que vous n'êtes en sûreté dans la rue !

Geneviève restait embarrassée. Il était malheureusement trop certain que de nouvelles agressions étaient toujours à craindre.

Ce bon Marius la tira d'embarras :

— Tenez, dit-il avec toute la rondeur familière qui lui était revenue au moment de prendre d'importantes décisions, savez-vous ce qu'on va faire ? D'abord, ne sortez plus pour chercher du travail... Ou du moins, ne sortez pas seule... La bourgeoise vous accompagnera... On tâchera de trouver de quoi vous occuper ici... Vous viendrez travailler avec ma femme : comme ça, rien à craindre, et si on cherche à forcer votre porte, bernique ! visage de bois !... Et puis, encore, c'est pas tout !... Les manuscrits, faut les laisser ici, où on n'aura pas l'idée de venir les prendre !... Je m'en vais les cacher dans un endroit où les voleurs du baron se casseront le nez avant de les dénicher !... Pas dans la cheminée, par exemple !... C'est égal, si Yalim il savait ça, que l'en ai des plans à lui revendre !... Mais motus ! si j'ai été bavard des fois, c'est bien fini !... Bouche cousue, à l'atelier ! Je ne parlerai que si j'y suis autorisé, mademoiselle !... Hein ? ça ira comme ça ?... Mais le principal, ne sortez plus seule : ces chenapans doivent vous réserver un mauvais coup !...

Cette proposition était trop raisonnable pour que Geneviève ne l'acceptât point... Emue à pleurer de cette sympathie si sûre, si simple et si courageuse, elle voulut remercier ses amis. Mais Marius ne l'écoutait plus... Avec cette mobilité d'esprit qui lui procurait une quiétude inaltérable en toute circonstance, il avait déjà envisagé une autre hypothèse, et il marmonnait ces paroles dont ni Geneviève ni sa femme ne comprirent le sens :

— Si je pouvais prévenir le magicien, tout de même ! J'ai idée qu'on pourrait lui confier le secret, à celui-là ! Dommage qu'il n'ait jamais songé à me donner son adresse pour que je lui écrive poste restante !

XIII

Où la tante Olga fait l'éloge du goût français

— Ma petite Nathalie, tu exagères !

— Mais pas du tout, ma tante !

— Tu voudrais me faire croire que tu n'as, comme tu dis, rien à te mettre, alors que tu as trois énormes armoires pleines de robes superbes que tu n'as jamais daigné porter !

— C'est ça ! ma tante, reprochez-moi d'être coquette, maintenant.

— Ah ! s'écria la tante Olga, ne me fais pas dire ce que je ne dis pas. J'en suis ravie, au contraire, de te voir enfin occupée de chiffons, de toilettes et de bijoux. J'aime mieux ça que tes promenades, la nuit, tes sorties, tes intrigues, tes soupçons sur ton fiancé !... Achète-toi des robes, ma petite ; achète tant que tu voudras et tout ce que tu voudras !... Fais-moi ton trousseau de mariée : rien ne saurait me causer un plus grand plaisir !...

— Ah ! tant mieux, fit Nathalie : figurez-vous que j'avais peur que ça ne vous fâche, au contraire !

— Tu te moques encore de moi ? Je ne t'en veux pas, mais encore si ça pouvait durer, ton accès de coquetterie !... Car je peux bien te le dire : si tu n'étais pas ma nièce, je croirais que tu es un peu folle !...

— Pourquoi donc ?...

— Eh !... pourquoi !... pourquoi ! tu le sais bien !... A-t-on jamais vu s'occuper aussi peu de son futur mariage et de son futur mari !... Je me mets en colère chaque fois que je pense à la façon dont tu traites ce pauvre M. de la Hève ! C'est scandaleux ! Un garçon si poli, si élégant, si gentil !

— Il vous plaît, ma tante ?

— Certes, oui, il me plaît ! M. de la Hève est de ceux qui plaisent à toutes les femmes qui ont un peu de goût et de jugement.

— Ah ! ma tante, que ne l'épousez-vous donc à ma place !

Cette fois la plaisanterie parut un peu forte à la vieille fille qui se fâcha tout à fait.

— Prends garde ! s'écria-t-elle. Si tu me pousses à bout, je suis capable de me marier avant toi, sais-tu bien ! J'irai en Bavière, j'épouserai un jeune professeur de l'Université, j'aurai douze enfants et je te déshériterai !

— Oh ! ma bonne tante, vous aurez bien des soucis, si tous vos enfants me ressemblent !

La réplique dérida tante Olga.

— Ah ! méchante, tu sais trop que je ne le ferai pas ! Tu es l'enfant gâtée, à qui il faut tout permettre et ne rien refuser !...

— Parce qu'elle vous aime bien ! répondit affectueusement Nathalie.

Elle reprit :

— Voulez-vous me rendre un vrai service, ma petite tante ?

— A une condition ! C'est qu'il ne s'agira plus de tes frasques imbéciles !...

— C'est juré ! Il ne s'agit pas de cela du tout ! C'est bien autrement grave... et amusant !

— Voyons toujours ! De quoi s'agit-il ?

— De faire un coup d'Etat !... Hier, j'ai vu une toilette délicieuse, vraiment unique, que portait Mlle de Maillezais... Vous savez ? cette grande blonde qui est si laide, et qui prétend suppléer à sa laideur par *l'expression* !... Quelle minaudière insupportable ! Eh bien, elle possède les plus belles toilettes du monde ! Et savez-vous pourquoi ? C'est qu'elle fait exécuter par une ouvrière, une simple ouvrière, des merveilles de broderies ! Elle les porte comme l'âne portait les reliques !... Vraiment, ce serait dommage que de ne pas lui souffler sa brodeuse !

— Et c'est ça, ton coup d'Etat ?

— C'est ça !

— Mais que veux-tu faire ? En quoi puis-je t'aider ?

— Ecoutez : Voici ce que je voudrais. Vous souvenez-vous de l'histoire de ce grand seigneur qui fait exécuter à Lyon une étoffe de soie pour une dame de la cour, et qui, une fois le tissu fabriqué, donne l'ordre de briser le métier, pour que cette étoffe reste unique ? Je voudrais faire la même chose !

(A suivre).

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ
Universellement le meilleur
DRAGÉES - CHOCOLATS
LILLE Rue Nationale, 89 LILLE